



MAISON FAMILIALE RURALE
Etablissement de formation par Alternance
Rue de la Bellonne – SAINT-PROJET
16110 LA ROCHEFOUCAULD EN ANGOUMOIS
☎ 05 45 62 00 33 - E-Mail : mfr-st-projet@mfr.asso.fr



Formations par Alternance :

4^{ème} 3^{ème} – Découverte des Métiers
CAPa Jardinier Paysagiste
Formation Adultes – VAE

CAPa Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural
BAC PRO Services Aux Personnes et Aux Territoires

Registre public d'accessibilité MFR de Saint-Projet



SOMMAIRE

1.	3	
2.	4	
1 -	Présentation de l'établissement :	4
2 -	Prestations proposées par l'établissement :	4
3 -	Information sur l'accessibilité des prestations :	4
4 -	Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité :	5
5 -	Formation du personnel :	6
3.	6	
4.	7	
1 –	Comment définir sa catégorie d'ERP :	8
2 –	Document d'aide à l'accueil des personnes handicapées :	9
3 –	Plan des locaux	10

1. Pourquoi un « registre public d'accessibilité » ?

Les propriétaires et exploitants des établissements recevant du public (ERP) neufs et situés dans un cadre bâti existant, sont tenus¹ de mettre à disposition du public un registre d'accessibilité.

Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations.

Il doit également permettre de faire connaître mais aussi de valoriser les actions mises en œuvre en faveur de l'accueil de tous les publics.

¹ Décret n°2017-431 du 28 Mars 2017 et arrêté du 19 Avril 2017

2. Fiche informative de synthèse

1 - Présentation de l'établissement :

Nom de l'établissement : MFR DE SAINT-PROJET

Type de l'établissement : ETABLISSEMENT DE FORMATION

Adresse : Rue de la Bellonne – Saint Projet

16110 LA ROCHEFOUCAULD EN ANGOUMOIS

☐ : 05.45.62.00.33

✉ : mfr.st-projet@mfr.asso.fr

2 - Prestations proposées par l'établissement :

La MFR de Saint Projet est un établissement de formation, de la classe de la 4^{ème} au Baccalauréat :

- 4^{ème}
- 3^{ème}
- CAP Jardinier paysagiste en 2 ans (en formation initiale et apprentissage)
- CAP Service aux personnes et Vente en Espace Rural en 2 ans
- Baccalauréat Professionnel Service aux Personnes et aux Territoires (classe de 2de et de 1^{ère})

La MFR de Saint-Projet propose également de la formation continue adultes et l'accompagnement vers la Validation de l'Acquis de l'Expérience.

3 - Information sur l'accessibilité des prestations :

Tous les bâtiments de la MFR de Saint Projet sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant notamment).

L'internat dispose de deux chambres pour personne à mobilité réduite.

La MFR n'est pas accessible pour les mal entendants et mal voyants non accompagnés.

L'atelier pédagogique pour les apprenants en CAP Jardinier Paysagiste est en cours de construction.

4 - Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité :

Aucune maintenance n'est nécessaire au vu des équipements en place.

Equipement	Présence
<i>Porte automatique</i>	<i>Non</i>
<i>Ascenseur/élevateur</i>	<i>Non</i>
<i>Boucle à induction magnétique</i>	<i>Non</i>
<i>Balise sonore</i>	<i>Non</i>
<i>Groom</i>	<i>Non</i>

5 - Formation du personnel :

Référent handicap : M. RUPEYRON Christophe

Auxiliaire de Vie Scolaire Mutualisée : Mme DEBEAUVAIS Laëtitia

Toutes les attestations de formations de sensibilisation au handicap sont également mises en annexe du registre.

3. Les pièces administratives

Registre d'accessibilité validée au Conseil d'Administration du 24 mars 2021 et signé par la présidente, Mme Liliane TOUTAIN.

Le guide d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel qui accueille le public élaboré par le ministère des solidarités.

Affichage des fiches accessibilités

4. Annexes

1 – Comment définir sa catégorie d'ERP :

Les catégories des établissements recevant du public sont déterminées en fonction de la capacité d'accueil du bâtiment, y compris les travailleurs (sauf pour la 5e catégorie).

Le classement d'un établissement est validé par la commission de sécurité à partir des informations transmises par l'exploitant de l'établissement dans le dossier de sécurité déposé en mairie.

Effectif admissible	Catégorie de l'ERP
À partir de 1 501 personnes	1
De 701 à 1 500 personnes	2
De 301 à 700 personnes	3
Jusqu'à 300 personnes	4
<u>En fonction de seuils d'assujettissement</u>	<u>5</u>

Nature de l'exploitation	Type	Seuils d'assujettissement de la 5e catégorie		
		Ensemble des niveaux	En sous-sol	En étages
Structure d'accueil pour personnes âgées	J	25 résidents (100 en effectif total)	(Pas de seuil)	(Pas de seuil)
Structure d'accueil personnes handicapées	J	20 résidents (100 en effectif total)	(Pas de seuil)	(Pas de seuil)
Salle d'audition, de conférence, multimédia Salle de réunion, de quartier, réservée aux associations	L	200	100	(Pas de seuil)

Nature de l'exploitation	Type	Seuils d'assujettissement de la 5e catégorie		
		Ensemble des niveaux	En sous-sol	En étages
Salle de spectacle (y compris cirque non forain) ou de cabaret Salle de projection, multimédia Salle polyvalente à dominante sportive de plus de 1 200 m ² ou d'une hauteur sous plafond de moins de 6,50 m	L	50	20	(Pas de seuil)
Magasin de vente et centre commercial	M	200	100	100
Restaurant et débit de boisson	N	200	100	200
Hôtel, pension de famille, résidence de tourisme	O	100	(Pas de seuil)	(Pas de seuil)
Salles de danse et salle de jeux	P	120	20	100
Établissement d'enseignement et de formation Internat des établissements de l'enseignement primaire et secondaire Centre de vacance et centre de loisirs (sans hébergement)	R	200	100	100
Crèche, école maternelle, halte-garderie, jardin d'enfants	R	100	Interdit	20 (si un seul niveau situé en étage)
Bibliothèque et centre de documentation	S	200	100	100
Salle d'exposition	T	200	100	100
Établissement de santé public ou privé, clinique, hôpital, pouponnière, établissement de cure thermale	U	Sans hébergement : 100 Avec hébergement : 20	(Pas de seuil)	(Pas de seuil)
Lieu de culte	V	300	100	200
Administration, banque, bureau (sauf si le professionnel ne reçoit pas de clientèle dans son bureau)	W	200	100	100

Nature de l'exploitation	Type	Seuils d'assujettissement de la 5e catégorie		
		Ensemble des niveaux	En sous-sol	En étages
Établissement sportif clos et couvert, salle omnisports, patinoire, manège, piscine couverte, transformable ou mixte Salle polyvalente sportive de moins de 1 200 m ² ou d'une hauteur sous plafond de plus de 6,50 m	X	200	100	100
Musée	Y	200		
Établissement de plein air	PA	300		
Chapiteau, tente et structure	CTS	(Pas de seuil)		
Structure gonflable	SG	(Pas de seuil)		
Parcs de stationnement couvert	PS	(Pas de seuil)		
Gare (pour sa partie accessible au public)	GA	(Pas de seuil)		
Hôtel-restaurant d'altitude	OA	20		
Établissement flottant	EF	(Pas de seuil)		
Refuge de montagne	REF	(Pas de seuil)		

3 – Plan des locaux

Le personnel d'accueil doit être en capacité d'informer l'utilisateur des modalités d'accès aux différentes prestations de l'ERP.

Voir annexe : plan des locaux